



Compte-rendu d'assemblée générale 2024

Le 22 novembre 2024

A Saint-Germain-des-Prés

Membres présents : Patrick et Stéphanie NASRI, Gérard et Sylvie BELLANGER, Thierry et Agnès DAVID, David ABELARD, Claire TRANAIN, Blanche DE MARTIGNY.

Invités présents : Jean-Yves et Sylvie OUVRARD, Franck et Sandra DEROUET, Zoé BOISMOREAU, Irène ABELARD, Gérald LAILLIER, Maryvonne et Michel RÉTHORÉ, Léna ABELARD, Matthieu BERNARD, Elisa DEROUET.

Nombre de membre présents : 9

Nombre de membres représentés : 0

Nombre d'invités présents : 12

Le quorum de 5 membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer

Ordre du jour :

- Approbation du Bilan moral
- Approbation du bilan financier
- Association reconnue d'intérêt général
- Modification de l'article 17 des statuts
- Fixation des montants de cotisation 2025
- Calendrier des manifestations 2025
- Questions diverses

La séance a débuté à 19h00

Bilan moral

L'association a été créée en septembre 2023, donc 2024 est notre toute première année de fonctionnement.

Concours 2024 :

Nous avons organisé un concours national club, club élite Grand Prix et amateur 1 GP les 22 et 23 juin 2024 + un concours SHF (Jeunes chevaux) le 21 juin 2024.

- 4 meneurs ont participé au concours Club 1
- 6 meneurs ont participé au concours Club Elite GP
- 23 meneurs ont participé au concours Amateur 1 GP
- 5 meneurs ont participé au concours SHF

Soit un total de 38 meneurs pour ce 1^{er} concours 3 Tests

- Détail financier du concours :
 - ❖ Recettes d'engagements reversées par la FFE :
 - Concours Amateur : 924,60 €
 - Concours Club + SHF : 343,70 €
- Soit un total de 1.268,30 € de recettes d'engagement

Nous avons défrayé les juges au tarif de 0,21 € /km + frais autoroute pour un montant total de 219,32 € (Marguerite Peigne : 106,40 € / Sixtine Watel : 47,40 / Annick Tuffier : 65,52 €)

Pour information, nous avons eu 4275 € de dépenses et avons rentrés grâce aux dons, aux recettes d'engagements, à l'aide du CRE, aux locations de box et à la buvette : 3409 € soit un déficit de 866 €

Bénévoles

Nous pouvons dire dans l'ensemble que ce concours a été une très belle réussite grâce à la mobilisation de notre super équipe de bénévoles (Thierry, Agnès, Baptiste, Guillaume, Gérard, Sylvie B, David, Claire, Léna, Méline, Steve, Marion, Tom, Matthieu, Colline, Jean-Yves, Sylvie O, Franck, Sandra, Margot, Alain, Delphine, Alban, Mélanie, Annie, Aline, Xavier, Cécile, Adrien, Estelle, Clara, Michel, Maryvonne, Pascale Pellet (vétérinaire), Luc, Agnès Breteau et avec l'aide également de Rachel, Alexia, Mathias et Alicia).

Cette équipe se complète dès aujourd'hui avec l'arrivée de Zoé, Gérald, Elisa et Irène ainsi que d'autres personnes qui nous ont fait part de leur souhait de nous aider pour le concours 2025 : Claire Perret et Patrice.

Remerciements sponsors

Nous Souhaitons remercier nos sponsors qui nous ont vraiment aider à réaliser ce premier concours 3 tests National.

Le crédit agricole avec sa participation financière de 200 €

Le garage Delaunay avec sa participation financière de 150 €

La boutique Sicha'rm avec le don de très beaux lots

Le magasin Vital Concept avec le don de 15 sceaux Equidéos

Les supers U de St Georges et Bécon avec le don de nombreux Lots

Le domaine du Haut Puiset avec le don d'un carton de 6 bouteilles de vin

Un courrier de remerciement leur sera envoyé en espérant qu'ils reconduisent leur soutien pour l'année 2025.

Salon du cheval

Notre association était présente au salon du Cheval d'Angers les 9 et 10 novembre 2024 avec la participation de 3 meneuses : Blanche, Léna et Rachel.

Elles nous ont fait une superbe prestation de mania combinée. Nous remercions les nombreux bénévoles qui sont venus les encourager sur ces 2 journées de démonstrations. C'était une très belle expérience et nos sommes ravis d'y avoir participé.

Pour information, nous avons reçu un message de l'équipe organisatrice du salon qui nous adresse ses sincères remerciements et qui espère que nous serons prêts à renouveler l'expérience l'année prochaine.

Nombre d'adhérents 2024

Nous comptons 9 adhérents en 2024 (Patrick, Stéphanie, Gérard, Sylvie, Agnès, Thierry, Blanche, David et Claire), 8 adhésions classique et 1 adhésion utilisateur

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

Bilan financier

Compte de résultat du 1er/01/2024 au 31/12/2024

Charges	Euros	Produits	Euros
Concours du 22 et 23 juin 2024	4275,41	Concours du 22 et 23 juin 2024	3408,80
Achat matériel	0,00	Adhésions	216,00
FFE	915,00	FFE	365,00
Fournitures administratives	136,75	DIVERS	140,90
Assurance 2024	44,67	<i>Apport perso Patrick et Steph</i>	<i>3500,00</i>
Frais Bancaire 2024	15,00	Revenu de placement	0,00
Total des Charges =	5386,83	Total des Produits =	7630,70
	+		+
<i>Excédent</i>	2243,87	<i>Déficit</i>	
	=		=
Total	7630,70	Total	7630,70

BILAN Simplifié au 31 décembre 2024

ACTIF	PASSIF
Crédit Agricole Val de France	
Compte courant :	Fonds associatifs au 31/12/2023 :
2243,87	0,00
+	+
Compte sur livret :	Excédent :
0,00	<i>2243,87</i>
=	=
Total de l'actif	Total du passif
2243,87	2243,87

L'apport de 3500 € de Patrick et Stéphanie a servit de trésorerie. Il n'a pour le moment pas été restitué afin de garder de la trésorerie pour l'organisation du concours 2025.
Le résultat officiel 2024 (en déduisant l'apport de trésorerie) est de 3500 €-2243,87 €, **soit un déficit de 1.256,13 €**

Le bilan moral est approuvé à l'unanimité.

Association reconnue d'intérêt général

Pour information, au mois de juillet, nous avons fait la demande d'avis, auprès de la direction départementale des finances publiques de Maine-et-Loire (DDFIP 49), de délivrer des reçus fiscaux. Nous avons monté un dossier et avons reçu, en date du 16 octobre 2024, leur autorisation en tant qu'association d'intérêt générale.

Que cela peut-il nous apporter ?

Et bien grâce à cela nous pouvons délivrer des reçus fiscaux qui donnent droit à des réductions d'impôts pour les donateurs.

- Dons effectués par les particuliers (*article 200 du code général des impôts*) :
 - o Les dons effectués par les particuliers au profit de notre association donnent droit à **une réduction d'impôts sur le revenu égale à 66 % du montant de leur don** (dans la limite de 20% du revenu imposable)

- Dons effectués par les entreprises et sociétés assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés (*article 238 bis du code général des impôts*) :
 - o Les dons effectués par les entreprises et sociétés assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés au profit de notre association ouvrent droit à une **réduction d'impôt égale à 60 % du montant des versements**, pris dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Modification de l'article 17 des statuts

Suite à notre demande auprès de la DDFIP 49 de pouvoir délivrer des reçus fiscaux au mois de juillet, nous avons reçu leur avis favorable en émettant une réserve concernant l'article 17 de nos statuts.

Il est donc proposé de modifier l'article 17 comme suit :

« En cas de dissolution décidée par les 2/3 des membres de l'association réunis en assemblée générale extraordinaire convoqué spécialement à cet effet, un liquidateur sera nommé par l'association. L'actif et les biens ne seront pas dévolus à un membre de l'association, sauf reprise d'un apport, ils seront attribués à un organisme ayant un but non lucratif ».

La modification des statuts est approuvée à l'unanimité.

Montant des cotisations 2025

Il est proposé de ne pas augmenter le tarif des cotisations.
Les cotisations 2025 seront donc de :

- 12 € par personne / an pour l'adhésion classique
- 120 € par personne / an pour l'adhésion utilisateur

Nous allons essayer de motiver nos bénévoles afin qu'ils prennent une adhésion à l'association.

Le montant de la cotisation 2025 est approuvé à l'unanimité.

Manifestations 2025

Concours 2025 :

Notre concours 2025 se déroulera les 21 et 22 juin 2025.

Nous avons inscrit un concours Amateur 1 GP, un club 1, un club élite GP (3 tests) et cette année nous n'avons pas prévu de concours SHF (Jeunes chevaux), mais ouvrons un concours Para-Attelage.

Nous organiserons une réunion spécifique pour le concours.

Il faudra rapidement déterminer la prise en charge des lots et des sponsors car il serait bien de démarcher rapidement les entreprises et magasin afin d'essayer d'obtenir le plus de soutien possible !

Salon du cheval 2025 :

Il est proposé de se porter de nouveau candidat pour une démonstration d'attelage lors du salon du cheval 2025 qui se déroulera du 08 au 11 novembre 2025. Nous proposerons notre candidature uniquement pour les samedi et dimanche. Il faudrait voir avec les organisateurs si nous pouvons avoir un créneau un peu plus long.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

De l'assemblée générale, il est dressé le présent procès-verbal signé par le président et le secrétaire.

Fait à Saint Germain des Prés, le 22 novembre 2024.

Le Président
(signature originale)

Le Secrétaire
(signature originale)